

Manche

Équitation. Convention entre l'Éducation nationale et le pôle hippique

Des collèges saint-lois au galop

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | samedi 17 février 2018
350 mots



Philippe Chanteur, principal du collège Pasteur, et Alain Cognet, proviseur du lycée Le Verrier, signent la convention relative à la section d'équitation du pôle hippique saint-lois. - Crédit

ÉLEVE DE TERMINALE économique et sociale au lycée Le Verrier et cavalière depuis 11 ans, Margaux poursuivra sa passion en BP JEPS (Brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sportive) équitation tandis que Pierre Théo, champion de horse-ball, se destine à la fonction d'ingénieur agricole après sa terminale scientifique.

Lorsque Jean Lhuissier avait rencontré Jean-François Le Grand, il y a cinq ans, le directeur académique de l'éducation nationale et le président du conseil général avaient déploré le fossé qui séparait l'enseignement général de la filière équine prisée par certains élèves.

Mercredi, une convention entre les élus des collectivités locales, du pôle hippique et les cadres de l'Éducation nationale entérinait l'ouverture du monde du cheval et de ses fonctions annexes aux élèves du collège Pasteur et du lycée Le Verrier amis de la plus belle conquête de l'homme.

« Futurs champions »

« Nous avons nos futurs champions pour le troisième sport de Normandie. » déclare Axel Carpentier, président du COREN (Comité régional d'équitation normande) qui validera les niveaux par l'attribution des galops.

« Cette section sportive s'inscrit dans les ambitions de l'agglomération ».

Visites de centres équestres, d'études et de soins comme le CIRALE (Centre d'imagerie et de recherche des affections locomotrices équines) de Dozulé... Loïc Rénimel, délégué communautaire à la filière équine, insiste sur toute la culture qui dépassera le simple cours d'équitation d'une heure et demie.

« Nous programmons aussi des formations sur l'anatomie et la morphologie du cheval. »

surenchérit Yann Adam, directeur du pôle hippique. « Les 3 heures d'équitation hebdomadaires suivies par chaque élève s'inscrivent dans le référentiel d'éducation physique et sportive des lycées et collèges. » selon les termes de la convention.

Malika Chérière, conseillère régionale déléguée à la filière précitée, adhère à cette « dynamique de territoire créée par ce projet pédagogique et éducatif, source d'une pépinière de professionnels du monde équin normand ».